

Conseil communal du 26 janvier 2023 à 19h30

Ordre du jour

Séance publique

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente (22 décembre 2022)**
- 2. Convention entre la commune de Comblain-au-Pont et les communes de Anthisnes, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet et Tinlot dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2021-2025**
Signature de la convention supralocale entre Comblain et les communes associées au PSSP pour 2023 à 2025
- 3. Approbation de la prolongation pure et simple du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention jusqu'au 31/12/2022.**
Signature de la convention PSSP de 2020 à 2022
- 4. Confirmation de l'ouverture de classe maternelle à partir du 22/11/2022, à raison de 13P/s (demi-charge) sur base des chiffres arrêtés le 21/11/2022 - Implantation de Oneux**
Au sein de l'implantation de Oneux, au vu du nombre d'élèves (avec 8 demi-jours de présence), il y a la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire en maternel, à raison d'une demi-charge (13P/s), à daté du 22/11/2022.
- 5. Lettre de Monsieur le Ministre HENRY - Amplification du déploiement d'infrastructures de rechargement pour véhicules électriques sur le domaine public par les pouvoirs locaux - Appel à intérêt auprès des communes wallonnes pour le lancement des futurs marchés de concession.**
- 6. Assemblées générales Ordinaire et Extraordinaire de la SPI le mardi 31 janvier 2023 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour**

Huis clos